

L'hon. M. Martin: Monsieur le président, avant que l'honorable député s'en prenne trop vertement à ce cercle, je me permets de lui dire tout simplement qu'il n'existe aucune loi qui l'empêche d'aller à Chypre.

M. Peters: Monsieur le président, je n'attache pas assez d'importance à la question pour payer le tarif commercial pour me rendre à Chypre. (*Exclamations*) Je ne désire pas m'y rendre en vacances. A ce moment-ci, ce ne serait pas vraiment un congé que de passer quatre ou cinq jours à Chypre. Bon nombre de gens s'en rendraient compte. Ce ne sont pas des distractions que je cherche. Non, je m'y rendrais pour constater les conditions qui existent dans l'île et déterminer les méthodes qui nous permettraient de venir en aide à ces gens. Cela ferait partie de ma fonction de député.

Je sais que le ministre ne m'en a pas refusé la permission. Mais il faudrait qu'un autre ministère veuille bien payer les frais de transport. Cependant, si nous voulons examiner de façon intelligente le problème qui se pose à Chypre, ce ne sont pas les barricades ni les bandes de guérilleros dans telle ou telle région qui doivent retenir notre attention, mais bien plutôt la situation économique de l'île et le genre d'aide que le Canada pourrait accorder pour favoriser le développement de l'île et de son économie. Nous devrions également étudier les mesures à prendre pour que les deux groupes qui se divisent l'île puissent y vivre en harmonie. Je crois comprendre que la misère noire règne dans l'île et que c'est un des éléments décisifs qui ont contribué à déclencher les guérillas. J'ai lu cela quelque part.

Si j'avais l'occasion de me rendre à Chypre, si—cela fait bien des si—nous avons eu un congé de Pâques, et si j'avais pu me renseigner en arrivant dans l'île, bien que la langue aurait constitué un obstacle, je crois que j'aurais pu me rendre beaucoup plus utile. Le ministre ne devrait pas se montrer trop hésitant à ce sujet. Je crois qu'il y aurait peu de députés qui consentiraient à sacrifier quatre ou cinq jours pour se rendre dans l'île. Il me semble que si nous y allions à titre officieux—et il faudrait certainement nous y rendre à ce titre, ou nous formerions une délégation—et que nous puissions étudier la situation à Chypre et dans d'autres endroits où sont stationnées des troupes canadiennes, nous comprendrions mieux ces questions qu'à l'heure actuelle.

Hier le ministre a mentionné le Yémen. Je crois pouvoir affirmer avec raison que la plupart des honorables députés ne savent pas où se trouve le Yémen et n'ont aucune idée de la situation de ses habitants. Je puis me tromper et rendre un mauvais service

aux députés. Mais nous fournissons au Yémen un certain nombre de troupes canadiennes pour l'aider à résoudre ses problèmes. D'après certains renseignements fournis par le ministre, cette mission serait assez dangereuse et le Yémen pourrait avoir d'autres besoins. Je ne cherche pas à faire le modeste, loin de là. J'ai fait la connaissance de gens du Yémen aux Nations Unies. Après avoir entendu certaines des discussions, je pense que nous exagérons peut-être la situation. J'estime, toutefois, que les députés devraient avoir l'occasion de visiter ces régions, à condition que ces visites n'empiètent pas sur d'autres engagements.

Je conviens que la situation serait différente s'il devait s'agir d'une délégation. Ce serait au ministre de la Défense nationale de décider, je crois, s'il y a moyen de faire des visites de ce genre. La responsabilité en incombe aux intéressés, mais j'estime qu'on ne devrait pas hésiter à accorder des allocations à de telles fins. Un de mes amis voyage constamment dans cette partie du monde. Il a visité plusieurs pays de l'Amérique du Sud où il s'est trouvé à maintes reprises en pleine révolution. Sans doute n'y est-il pour rien, car il quitte les lieux sur-le-champ et la révolution ne s'en poursuit pas moins. Maints représentants savent de quel ancien député je parle, et la chose me semble regrettable, mais à mon avis, elle ne se reproduira pas et les membres du Parlement n'aggraveront pas la situation.

Le ministre des Affaires extérieures, qui a tant voyagé à travers le monde, juge sûrement indispensable de bien comprendre les problèmes des gens à qui il doit s'adresser; s'il peut y arriver, c'est grâce aux séjours qu'il a l'occasion de faire dans les régions en cause. Le gouvernement devrait prendre de nouveau en considération la demande d'un certain nombre de membres du Parlement qui aimeraient passer quelques jours dans les régions où des Canadiens contribuent au maintien de la paix mondiale. Selon moi, il faudrait qu'on leur permette de faire ce voyage et que, non seulement le gouvernement les y encourage, mais que les meilleurs vœux du secrétaire d'État aux Affaires extérieures les accompagnent.

M. Pigeon: Monsieur le président, ne serait-ce pas une excellente idée que d'envoyer l'honorable représentant de Timiskaming à Chypre, afin qu'il puisse voir exactement ce qui s'y passe? En effet, quand il prend la parole ici, il nous arrive de nous endormir.

(*Texte*)

M. Marcoux: Monsieur le président, je veux seulement dire quelques mots pour montrer à mes honorables confrères que je suis ici cet après-midi.